



ECOLE D'ESCALADE ALTISSIMO
MONTPELLIER GRABELS
SAISON 2023-2024

DEBUT DES COURS : **LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023**

FIN DES COURS : **SAMEDI 08 JUIN 2024**

FICHE D'INSCRIPTION ENFANTS

Enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

1ere inscription ou Renouvellement

Parents

Parent 1: Nom/Prénom: Parent 2: Nom/Prénom:

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone Parent 1 : Téléphone Parent 2:

Mail 1 (**obligatoire**) :

Mail 2 (optionnel) :

Merci de cocher la case du créneau choisi (**un seul choix possible**) :

Cours enfants 5-6 ans : 410 € /an

Mercredi : 10h00-11h00

Cours enfants 6-9 ans : 410 € /an

Mercredi : 11h15-12h15

Mercredi : 13h30-14h30

Mercredi : 11h15-12h15

Mercredi : 13h30-14h30

Cours enfants 9-12 ans : 450 € /an

Mercredi : 14h45-16h15

Vendredi : 17h30-19h00

Samedi : 11h30-13h00

Samedi : 13h30-15h00

Cours adolescents **12-18 ans** : 450 € /an

Mardi : 17h45-19h15

Mercredi : 16h30-18h00

Vendredi : 19h00-20h30

Samedi : 10h00-11h30

Option « Pack Alti'Académie » * : Pack de grimpe illimitée permettant de grimper dans toutes les salles Altissimo en dehors des créneaux de cours durant la période de l'Alti Académie : 120 €

****Présence obligatoire d'une personne majeure accompagnant pour les enfants de -16 ans.***

Entre 16 ans et 18 ans, une attestation de décharge parentale est possible, celle-ci doit être remplie à l'accueil par un parent responsable de l'enfant.

Prêt du matériel inclus pour les cours.

Je verse la somme de.....€ par : Chèque Carte Bleue Espèces Chèques Vacances

Fait le :

A :

Nom :

Signature :

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION A L'ECOLE D'ESCALADE

REGLEMENT INTERIEUR

- L'adhésion implique le respect du règlement intérieur de la salle Altissimo.
- Les élèves s'engagent à respecter les instructions et conseils de l'encadrant en charge de la séance d'escalade. Un comportement prudent sera donc exigé pour l'ensemble des grimpeurs.
- En cas de comportements dangereux répétés ou inadaptation du grimpeur à l'escalade, ce dernier pourra être exclu définitivement par l'encadrant. La direction décidera si un remboursement partiel de la cotisation annuelle est à accorder.
- Bien que les encadrants fassent preuve de la plus grande diligence pour garantir la sécurité, les élèves reconnaissent pratiquer l'escalade à leurs risques et périls.

EQUIPEMENT

- Le matériel étant mis à disposition des élèves durant les cours - chaussons, baudrier, système d'assurage - les grimpeurs s'engagent à en prendre le plus grand soin.
- Le matériel ne peut être emprunté pour une sortie extérieure.

COTISATION A L'ECOLE

- L'inscription doit être régularisée avant le premier cours.
- L'adhésion peut être effectuée au comptant ou en 3 fois sans frais.
- Afin de valider l'inscription, la présente fiche d'inscription doit être remplie soigneusement et accompagnée du ou des règlements (3 chèques datés et signés à l'ordre d'Altissimo).
- Il n'y aura pas de cours durant la période des vacances scolaires.
- **En cas d'interruption de courte période il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucune résiliation n'est possible sauf sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude définitive à la pratique de l'escalade. Tout trimestre commencé est du.**
- À tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

DROIT A L'IMAGE

- Dans le cadre de ses activités, Altissimo peut être amené à prendre des photographies ou vidéos de vous ou votre enfant et à les utiliser sur ses supports de communication, sans limite de temps ou de lieu. Si vous ne souhaitez pas que vous/votre enfant soit pris en photos ou en vidéo, nous vous remercions de nous faire un courrier indiquant votre refus.

J'ai lu et accepte le règlement intérieur de l'école d'escalade pour la saison 2023/2024

Pour toutes questions ou informations complémentaires, contactez-nous au 04 67 03 05 53 ou par mail à l'adresse suivante : montpelliergrabels@altissimo.fr

Fait le :

Nom/Prénom :

Signature :